



POUR LE RETRAIT DU PROJET DE « LOI TRAVAIL »
GREVE ET MANIFESTATIONS
INTERPROFESSIONNELLES

Jeudi 28 avril

CGT – FSU – FO - Solidaires

Même si le gouvernement a présenté le 11 avril dernier des mesures importantes en faveur des jeunes, le désaccord sur le projet de « Loi travail » demeure entier.

Le 9 avril a permis à des milliers de personnes de toutes catégories sociales n'ayant pu se mobiliser jusqu'ici de s'inscrire dans le mouvement.

L'opinion publique soutient cette mobilisation et le gouvernement doit aussi écouter les organisations de salariés qui restent toujours opposées à la Loi travail.

L'enjeu des mobilisations qui se succèdent depuis plus d'un mois est d'offrir des garanties et des droits aux salariés des secteurs privés et publics et non de remettre en cause des pans entiers du Code du Travail.

Les fonctionnaires qui vivent déjà des situations dégradées savent que bien des dispositions de cette loi auraient à terme des conséquences néfastes sur le statut de la Fonction Publique.

Dans un contexte de crise aggravé par une politique d'austérité, lutter contre la flexibilité et contre la précarisation des emplois est une nécessité.

C'est pourquoi la FSU s'engage dans cette journée de grève aux côtés de la CGT, FO et Solidaires et qu'elle appelle les personnels de l'éducation nationale à faire grève et participer aux manifestations.

Dans la foulée, nous nous saisisons du 1^{er} mai pour donner à cette journée de solidarité internationale, un caractère particulier contre le projet de Loi Travail.

Le Jeudi 28 avril en Loir-et-Cher

Manifestation départementale : Blois à 14h30

Rassemblement au carrefour Boulevard de l'industrie
Avenue de France- Avenue de Vendôme.

Le matin : Vendôme 10h30 Place de la Liberté
 Romorantin 10h30 Mairie